Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901797-20260409-DEL_2026_04_11-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST
COMMUNE DE PLOUDANIEL

Délibération
N° 2026-04-11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

DATE DE CONVOCATION : 2 avril 2026

MEMBRES EN EXERCICE : 27
PRESENTS : 21
VOTANTS : 24

PRESIDENT : M. GUIZIOU Pierre, Maire
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JEZEQUEL Audrey

Séance ouverte à 19h

Présents : M. GUIZIOU Pierre, Maire ; M. ABJEAN Pierre, Mme NICOLAS Anne-Cécile, Mme LE TRAON Sandrine, M. SERVEL Philippe, Mme MAYOL Sandrine, M. LE HIR Laurent, adjoints au maire ; M. BOSSARD Jacques, Mmes NEDELEC Véronique, LE HIR Claude, MM. L'HOUR Stéphane, BESSON Stéphane, Mme RIOU Sandrine, M. TORCHEN Erwan, Mme LE BOT Carole, Mme KÖNIG Coralie, M. KERMARREC Yann, Mme LESCOUALCH Céline, MM. BOUCHER David, OLLIVIER David, Mme JEZEQUEL Audrey

Ont donné procuration : Mme BEGOC JURADO Emmanuelle qui a donné procuration à Mme LE BOT Carole ; Mme RIOU Sandrine qui a donné procuration à Mme MAYOL Sandrine (arrivée en cours de délibération n°2026-04-01) M. BARREAU Eric qui a donné procuration à M. L'HOUR Stéphane ; M. TANNE Nicolas qui a donné procuration à M. LE HIR Laurent

Absents/excusés : M. ABIVEN Nicolas, Mme LEMOINE-LESTOQUOY Catherine, Mme L'AZOU Laura

****

OBJET : Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

En séance du 26 janvier 2026, la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) a adopté à l'unanimité l'ensemble des charges de transfert décrites dans le rapport annexé à la présente note.

Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes de a majorité qualifiée des conseils municipaux prévue au premier alinéa du II de l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, prises dans un délai de trois mois à la compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la commission soit, dans le cas présent, d'ici le 2 juin 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants,

- ***approuve le rapport de la CLECT de la CLCL.***

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUDANIEL (Finistère)

Pierre GUIZIOU

La secrétaire de séance

Audrey JEZEQUEL